

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE A UNE CANDIDATURE A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES ENQUÊTEURS SOCIAUX DE LA COUR D'APPEL DE LYON

Conformément au décret n°2009-285 du 12 mars 2009 relatif aux enquêteurs sociaux et à la tarification des enquêtes sociales en matière civile, les demandes d'inscription sur la liste des enquêteurs sociaux de la cour d'appel de Lyon doivent être adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au procureur de la République près le tribunal judiciaire dans lequel duquel le candidat a sa résidence ou son siège social.

Les candidatures doivent être accompagnées, à peine d'irrecevabilité, des pièces justificatives suivantes :

Pour les personnes physiques :

- Un Curriculum Vitae
- Une lettre de motivation
- Une photo d'identité avec le nom du candidat inscrit au dos
- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile
- La copie des diplômes ou qualifications professionnelles dans le domaine social ou psychologique, en relation avec l'objet des enquêtes sociales
- La copie d'un ou deux rapport d'enquête sociale au choix

Pour les personnes morales :

- Une lettre de motivation
- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité des dirigeants
- Une copie de la pièce d'identité de chaque personne susceptible d'exercer une mission d'enquêteur social pour le compte de la personne morale
- Un justificatif de domiciliation du siège social dans le ressort de la cour d'appel
- Un avis de situation au répertoire SIREN
- La copie du dernier procès-verbal d'assemblée générale
- La copie des diplômes ou qualifications professionnelles dans le domaine social ou psychologique, en relation avec l'objet des enquêtes sociales, pour chaque personne susceptible d'exercer une mission d'enquêteur social pour le compte de la personne morale
- La copie d'un ou deux rapport d'enquête sociale au choix